

Toulouse, le 9 octobre 2017

## Note de service n°4



Inspection Académique  
Circonscription Toulouse sud

### Les animations pédagogiques

Le plan d'animation de cette année se décline volontairement selon des priorités départementales identiques à celles de l'année dernière, afin de donner une continuité à la réflexion et à la construction de vos compétences professionnelles à savoir :

- L'accompagnement des programmes
- Les élèves à besoins particuliers
- Le Parcours d'Education Artistique et Culturelle
- Un climat scolaire apaisé pour favoriser la réussite des élèves

En plus de ces priorités, les enseignants de CM1 et de CM2 bénéficieront d'un temps de formation obligatoire en mathématiques et ce conformément à la circulaire de préparation de la rentrée 2017.

De manière plus précise, les 18 heures d'animation pédagogiques se répartissent de la manière suivante :

- En lien avec le climat scolaire, une animation obligatoire pour l'ensemble des enseignants de chaque cycle est programmée selon le mode de la conférence (3 heures en présentiel).
- Un temps de formation obligatoire de 9 heures pour les enseignants de CM1 –CM2 est programmé en mathématiques
- Les enseignants de la circonscription T1 et T2 ont un parcours obligatoire sur lequel ils sont déjà préinscrits.
- Une animation obligatoire en lien avec la rédaction du nouveau projet d'école donne lieu à un travail spécifique dans les écoles (3 heures). Sur ces trois heures, un conseiller pédagogique référent vous accompagne dans la réflexion pour une durée d'une heure trente. Les écoles prendront directement contact avec le CPC référent. Le nom de votre référent sera communiqué au retour des vacances d'automne.
- 9 heures obligatoires sont choisies par équipe d'école ou de cycle dans le programme proposé par l'équipe de circonscription (les T1 et les T2 sont concernés par 3 de ces 9 heures. Les enseignants T1 et T2 en cycle 3 font l'objet de dispositions particulières. A titre exceptionnel, des écoles ont fait savoir en fin d'année scolaire dernière qu'elles souhaitent utiliser ces trois heures pour conduire une action en lien avec le projet d'école. Pour les écoles concernées, je vous remercie de compléter le document joint. Je vous ferai parvenir ma décision avant la fermeture des inscriptions.

Dossier suivi par  
Sylvie MEISSE  
IEN de Toulouse sud

Rectorat  
75 rue St Roch  
CS 87703  
31077 TOULOUSE Cedex  
05 36 25 88 72  
[ien31-tlisesud@ac-toulouse.fr](mailto:ien31-tlisesud@ac-toulouse.fr)



A compter de cette rentrée, les modalités d'inscription évoluent. Pour vous inscrire, vous vous connecterez sur le portail ARENA et vous vous inscrirez en utilisant l'application GAIA. L'ouverture de la campagne s'effectue le 9 octobre. Les inscriptions devront être clôturées le 23 octobre prochain.

**2/2**

Je vous précise enfin que pour toutes les questions qui relèvent des animations pédagogiques, vous pouvez vous adresser aux personnes référentes de ce dossier, à savoir Eliane LASSERRE CPC et Isabelle BARBASTE, ERUN de la circonscription.

Je souhaite que ces temps de formation puissent vous permettre de nourrir votre pratique professionnelle au service des élèves.

Sylvie MEISSE  
IEN